



# CSE ordinaire 29 octobre 2020

## AVIS DES ELU-E-S CGT PE BZH SUR LE PROJET « NOUVEAU SUIVI »

Afin de réaliser des gains de productivité, la Direction Générale décide une nouvelle fois de « saucissonner » la mission de conseil à l'emploi en créant une nouvelle offre de service : « le nouveau suivi des demandeurs d'emploi ».

**Si bien entendu, nous sommes favorables à ce que les privé-e-s d'emploi qui le souhaitent puissent être suivi-e-s à distance ponctuellement, ce que la Direction Générale propose va bien au-delà d'une simple modalité de contact.**

En instaurant le « nouveau suivi », vous allez priver les demandeur-euse-s d'emploi qui accepteront d'entrer dans ce suivi de toute possibilité de rendez-vous physique avec leur conseiller-ère... sauf si le-la conseiller-ère perçoit une « baisse du niveau de confiance » du-de la DE dans sa recherche d'emploi. Il-elle pourra alors le-la renvoyer sur un-e conseiller-ère « accompagnement ».

**Oubliés le chômage de masse, les plans de licenciements, les secteurs économiquement sinistrés, le manque de formation qualifiante, les salaires au SMIC, les temps partiels imposés ou la précarité galopante : si le-la privé-e d'emploi n'est pas recruté-e, rien à voir avec le marché du travail, c'est juste une question de manque de confiance en lui-elle ... pour certainement traverser la rue !**

**Si dans un 1er temps, le nombre de portefeuilles « nouveau suivi » semble limité à 2000 nationalement, avec Pix emploi et les potentiels ateliers prévus, la volonté de la Direction Générale semble bien être de pousser une majorité de privés d'emploi vers cette modalité.**

A ce « nouveau suivi » uniquement numérique, se rajoute l'expérimentation du suivi mutualisé inter agence. La CGT pourrait se satisfaire que la Direction Générale sorte enfin d'une logique exclusive d'individualisation du suivi des travailleur-euse-s privé-e-s d'emploi mais il n'en est rien.

**La Direction Générale prépare toutes les conditions pour que ce « nouveau suivi » ne soit plus réalisé dans les agences locales mais regroupé sur les plateformes centralisées départementales et/ou régionales ; avec le risque dans un 2nd temps, que les implantations territoriales soient revues à la baisse comme le préconise la Cour des comptes.**

**En ce sens, la CGT Pôle emploi Bretagne et ses élu-e-s au CSE émettent un avis négatif à la consultation sur la nouvelle offre de service « Nouveau Suivi »**